

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 22 (1877)
Heft: 21

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 24.

Lausanne, le 9 Novembre 1877.

XXII^e Année

SOMMAIRE. — Guerre d'Orient. — La question des fortifications en Suisse. — Chevaux de cavalerie. — Exercices de tir d'infanterie d'un jour. — Assemblée générale des officiers de carabiniers. — Nouvelles et chronique. — Avis.

GUERRE D'ORIENT

Après une série de combats qui ont eu lieu du 23 au 28 octobre, le général Gourko, avec un corps combiné russe d'environ 35 mille hommes, a réussi à s'emparer des positions turques de Gorni-Dubnik et de Téliche, sur la route de Sofia à Plevna, fermant ainsi le cercle d'investissement de cette dernière place. L'issue des opérations sur cette zone dépend donc de la quantité de vivres dont dispose Osman-pacha à Plevna. S'il en a pour quelques mois, il peut, vu l'approche de l'hiver, se maintenir avantageusement; sinon, il sera forcé d'essayer une trouée et de livrer une bataille décisive au corps Gourko, qui se prépare déjà à la recevoir, derrière des retranchements improvisés.

On pense que la capitulation de Plevna ne saurait beaucoup tarder, non plus que celles d'Erzeroum et de Kars en Asie, et qu'après ces succès, les Russes écouteront les offres de médiation qui s'élaborent actuellement par la diplomatie européenne sur la base des dernières délibérations de la Conférence internationale de Constantinople.

LA QUESTION DES FORTIFICATIONS EN SUISSE

Souvent déjà notre *Revue* s'est occupée de la question des fortifications en Suisse. En 1864, entr'autres, après le rôle important que les ouvrages danois de Doppel et de l'île d'Alsen avaient joué dans la guerre contre le Danemark, nous avons montré que la Suisse aurait tout profit à mettre une partie de ses ressources à des travaux de fortification faits d'avance. Nous sommes revenus à la charge à l'occasion de la guerre d'Amérique, où les retranchements avaient eu une si grande part, et, plus récemment, à propos des sièges de Belfort et de Paris, et de notre réorganisation militaire de 1874.

Si la question s'est mûrie et a fait quelques progrès, elle n'en est pas moins restée à l'état purement théorique. Elle n'a point encore été abordée par les autorités compétentes avec le soin et l'énergie qu'elle nécessite. Question à la fois politique et militaire, stratégique et tactique, financière et technique, elle soulève, il est vrai, de graves problèmes de tous genres. Elle se lie au système même de défense de la Suisse, au projet d'opérations à mettre en œuvre à un moment donné, au plan de campagne à déterminer éventuellement et aux préparatifs qui en découlent, en un mot aux divers et nombreux préliminaires administratifs de toute guerre. Si, par ces complications, la solution devient diffi-